

À M. François Sauvadet, Président du Conseil Général  
À M. François Rebsamen, Président du Grand Dijon  
À M. Gilbert Menut, Maire de Talant, Conseiller Général et Vice-Président du Grand Dijon

**Objet : Sécurisation de l'arrêt des bus scolaires du collège Boris Vian à Talant**

Messieurs les Présidents, Monsieur le Maire,

Depuis septembre 2005, l'arrêt des bus TRANSCO et du Bus Class' (DIVIA) a été déplacé en contrebas du collège (côté cour des 6°/5°), sur le trottoir de la rue Charles Dullin.

Lors du Conseil d'Administration du 09/11/06, les représentants des parents d'élèves ont signalé que cet arrêt ne leur semblait pas présenter toutes les garanties en terme de sécurité : trottoir étroit, proximité d'un virage, etc. A l'occasion du conseil d'Administration du 08/11/07, les représentants de parents d'élèves ont une nouvelle fois alerté sur les dangers de cet arrêt de bus et demandé sa sécurisation. Mme la Principale du collège a, quant à elle, « confirmé les défauts de sécurité propres au lieu » (cf. PV du CA du 08/11/07). Le Conseil d'Administration du 25/03/08 a vu les représentants de parents d'élèves réitérer leur demande concernant la sécurisation de l'arrêt de bus, aucune solution ne leur ayant été proposée.

Monsieur le Maire de Talant a répondu, dans une lettre datée du 25/03/08, qu' « *il n'est pas à l'ordre du jour actuellement de reprendre les travaux [...] Quoiqu'il en soit, la ville n'en assurerait pas seule le financement...* » (cf. PV du CA du 19/06/08).

C'est la raison pour laquelle nous nous tournons vers tous les organismes responsables du transport scolaire au collège, afin qu'ils trouvent ensemble une solution à ce problème de sécurité. En effet, près d'une centaine d'adolescents empruntent les bus TRANSCO et le Bus Class' et attendent en chahutant, sans abri les jours de pluie, sur un trottoir d'un mètre de large en sortie d'un virage où les bus arrivent parfois rapidement et à proximité d'un muret sur lequel ils grimpent. Pour illustrer cet état de fait et apporter des preuves s'il en est besoin, des photographies ont été mises en lignes sur le site du Conseil local FCPE du collège Boris Vian : <http://fcpeborisvian.unblog.fr/> .

Nous sommes certains que la dangerosité de cet arrêt du bus, mise en évidence par ces photographies, ne vous laissera pas indifférents et que vous parviendrez à mobiliser rapidement l'ensemble des acteurs publics concernés par ce dossier, afin d'assurer la sécurité de nos enfants.

Veillez croire, Messieurs les Présidents, Monsieur le Maire, en l'expression de notre haute considération.

<b>Nom et Prénom</b>	<b>Nom de (des) l'enfant(s)</b>	<b>Adresse</b>	<b>Signature</b>